

AVENANT N° 3 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION**
représentée par son président, Monsieur Serge **LECOMTE**
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 34438670100074

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.

Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 776 811 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 350 675,6 €, le solde restant s'élève à 426 135,4 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 450 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 1 226 811 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **2 428 992 €.**

Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.


LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'EQUITATION

29 JUIN 2017
Fait à Paris, le
LA DIRECTRICE DES SPORTS

Laurence LEFEVRE



26/06/2017
VISE LE 26/06/2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2.10.12.74.967

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending downwards.

Annexe 1 - Objectifs et Indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère				
	2016		2017	
	Réalisée	Réalisée	Cible	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires				
Nombre de licences	873028	863194	700000	710000
Nombre d'ATP	0	0	0	0
Nombre total de licences et d'ATP	873028	863194	700000	710000
Nombre et taux de licences féminines	557821 (82,88%)	549935 (82,92%)	600000 (85,71%)	600000 (84,61%)
Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	181605 (24,03%)	169960 (26,63%)	(%)	(%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	3060	2979	3500	3500
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives				
Solidité financière	40,57	42,55	40,0 %	40,0 %
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives				
Rang sportif de la France	5	2	5	5
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs				
Taux de suivi médical complet - SHN	77,14%	72,66%	90%	95%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	73,86%	78,41%	90%	95%
Emplois d'avenir				
Nombre d'emplois d'avenir	0	0	0	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web				
Nombre et taux de lettres de missions signées	24 (82,76%)	25 (83,33%)	%	%

Objectifs partagés							
Objectif	Indicateur	N-2		N-1		N	
		Réalisée	Réalisée	Cible	Cible	Cible	Cible
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en CSO SENIORS	2	4	2	2	2	2
Densifier l'élite dans la ranking list FEI	Rang de la France CSD calculé sur la base de la ranking liste FEI (base 100 : 4 meilleurs dans les 100 premiers)	2	2	2	2	2	2
Elever le niveau de performance des meilleurs couples	Pourcentage de chevaux primés CSO-CCE-DRE par rapport au nombre de chevaux primés	14%-10%-21%	13%-26%-8%	36%-20%-11%	36%-20%-11%	36%-20%-11%	36%-20%-11%
Identifier et cibler les cavaliers à potentiel	Part du total des AP réservée aux cavaliers dont l'aide est > 4000 €	60%	74%	60%	65%	65%	65%
Conservier les chevaux à fort potentiel en développant une culture commune de la performance	Part des chevaux sous contrat JO-JEM sélectionnés sur les compétitions de référence par discipline	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Améliorer le rayonnement de la France à l'international	Nombre de personnes au sein des commissions internationales						
	Nombre d'élus à la FEI	4/0	4/0	5/0	5/0	5/0	5/0
Accompagner les clubs dans une démarche qualité	Ratio entre le nombre d'établissements équestres dans les différents labels et le nombre total d'établissements équestres	2405/5240	2777/5337	2300/5000	2500/5000	2500/5000	2500/5000
Former un encadrement professionnel de qualité prenant en compte les spécificités de tous les publics	Nombre de titulaires de certifications professionnelles (TFP AAE et ATE)	211	221	229	244	244	244
Améliorer l'implication des cadres dans l'ensemble des projets fédéraux	Part des lettres de missions validées par CTS WEB	83%	83%	100%	100%	100%	100%
Former un encadrement de qualité prenant en compte les spécificités de tous les publics	Nombre d'officiels formés	9192	10558	7200	7400	7400	7400
Améliorer le rayonnement de la France à l'international	Nombre d'organisations de concours internationaux (FEI)	570	584	500	500	500	500
Densifier l'élite dans la ranking list FEI	Rang de la France CCE calculé sur la base de la ranking liste FEI (base 100 : 4 meilleurs dans les 100 premiers)	6	6	4	4	4	4
Densifier l'élite dans la ranking list FEI	Rang de la France DRESSAGE calculé sur la base de la ranking liste FEI (base 100 : 4 meilleurs dans les 100 premiers)	13	11	7	7	7	7
Densifier l'élite dans la ranking list FEI	Rang de la France ENDURANCE calculé sur la base de la ranking liste FEI (base 100 : 4 meilleurs dans les 100 premiers)	1	1	2	2	2	2
Densifier l'élite dans la ranking list FEI	Rang de la France VOLTIGE H/F calculé sur la base de la ranking liste FEI (base 100 : 4 meilleurs dans les 100 premiers)	2/6	4/8	2/8	2/7	2/7	2/7
Densifier l'élite dans la ranking list FEI	Rang de la France ATTELAGE 4/2/1 calculé sur la base de la ranking liste FEI (base 100 : 4 meilleurs dans les 100 premiers)	7/3/3	8/3/3	5/5/2	5/5/2	5/5/2	5/5/2
Densifier l'élite dans la ranking list FEI	Rang de la France REINING calculé sur la base de la ranking liste FEI (base 100 : 4 meilleurs dans les 100 premiers)	3	2	4	4	4	4
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en CSO JC/J/Chikireu/PO	3	11	3	3	3	3
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en CCE SENIORS	3	1	3	3	3	3
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en CCE JC/J/PO	3	2	2	2	2	2
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en Dressage SENIORS	6	8	7	7	7	7
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en dressage JC/J/PO	8	9	8	8	8	8
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en endurance SENIORS	2	4	1	1	1	1
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en endurance Jeunes	non participant	2	1	1	1	1
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en voltige SENIORS	4	3	3	3	3	3
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en voltige Juniors	4	5	5	5	5	5
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en attelage SENIORS (4/2/1)	8	6	7	7	7	7
Améliorer le rang de la France au niveau international	Classement de la France (indice PO) dans la compétition de référence de l'année en reining	6	6	7	7	7	7

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Améliorer le rang de la France au niveau international .	2 512 500 €	702 500 €	697 500 €	1 815 000 €
Action 2	2 512 500 €	702 500 €	697 500 €	1 815 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 907 500 €	504 500 €	499 500 €	1 408 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	135 000 €	58 000 €	58 000 €	77 000 €
Identifier et cibler les cavaliers à potentiel	470 000 €	140 000 €	140 000 €	330 000 €
Action 2	485 000 €	485 000 €	450 000 €	35 000 €
Aides personnalisées (AP)	485 000 €	485 000 €	450 000 €	35 000 €
Conservser les chevaux à fort potentiel en développant une culture commune de la performance	485 000 €	485 000 €	450 000 €	35 000 €
Action 2	150 000 €	0 €	0 €	150 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	150 000 €	0 €	0 €	150 000 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	63 128 €	39 907 €	33 811 €	29 317 €
Action 3	63 128 €	39 907 €	33 811 €	29 317 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	32 128 €	22 907 €	16 811 €	15 317 €
Accompagnement sanitaire préventif	31 000 €	17 000 €	17 000 €	14 000 €
Améliorer le rayonnement de la France à l'international	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €
Action 1	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €
Programmes d'échanges internationaux	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €
Améliorer l'implication des cadres dans l'ensemble des projets fédéraux	330 000 €	15 000 €	15 000 €	315 000 €
Action 2	310 000 €	0 €	0 €	310 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	310 000 €	0 €	0 €	310 000 €
Action 4	20 000 €	15 000 €	15 000 €	5 000 €
Formations fédérales	20 000 €	15 000 €	15 000 €	5 000 €
Former un encadrement de qualité prenant en compte les spécificités de tous les publics	30 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
Action 4	30 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
Formations fédérales	30 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	30 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
Action 1	127 923 €	25 585 €	25 500 €	102 423 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	127 923 €	25 585 €	25 500 €	102 423 €
TOTAL	3 738 551 €	1 272 992 €	1 226 811 €	2 511 740 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

450 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

776 811 €

SOCIETE GENERALE

REVE D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire du

F.F.E.

Compte :

**PARC EQUESTRE FEDERAL
41600 LAMOTTE-BEUVRON**

Domiciliation

BOULOGNE BILLANCOURT (03766)

30003

Code Banque

03766

Code Guichet

Identification nationale (RIB)

00050219863

Numéro de Compte

45

Clé

Identification internationale (IBAN)

FR76 30003 03766 00050219863 45

Identifiant international de la Banque (BIC)

SOGEFRPP